

~~Dex Noets~~, Arseine, Wilfrid, Joseph ~~age 27~~
ré à Oertrycke le 8-4-98

16^e l^{18^e de}

2^e le Soldat 2^e cl. C. I 1916. m^e 2397
(cadet Turneghem 31. 10. 18 (C. D.) id. (Reg. deces 2^e DA).
A 1^{er} Oertrycke cim. com. VII F. P. n° 1912

~~1918~~ à la morte (cim^e) le 1-11-18. (C. D.) exp^o et
transféré à St. André, cim. 2^e pô et transféré à Oertrycke

Sib. R. S. 4129 le 10.11.19 au ent Fl. Veix cim. com.
Oertrycke. pour objets délivrés s'adresser au cl. V.

Secr. de la caisse de la rente viag. à
Sib. dem. e.a.d. 9-4-20.

Sib. E. 5283^a. 26-4-20 Quest. 16^e ligne
N. 5283^b 26- d^e fiche Q.elle. id

Sib. E. C. 19185-30-4-20 à Oertrycke dem.
e.a.d.

Oertrycke à Sib. a. d pas inscrit dans les registres
8-5-20.

En retour question: corps fort quelques
peut^e - y joint croquis! 8-5-20

Reçu Q.elle. C. D. 11-5-20.

Sib. E. 20253^b 12-5-20 à Lomerghem dem. e.a.d.

E-5988, du 1-6-90 à Chiffreurs : adm. tenue en état
d'usage. Chiffreurs pour servir au service de la guerre
et de la marine. Chiffreurs doivent être formés et éduqués
à l'artillerie et à l'infanterie. Chiffreurs doivent être formés
à l'artillerie et à l'infanterie. Chiffreurs doivent être formés
à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.
Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.

Chiffreurs doivent être formés et éduqués à l'artillerie et à l'infanterie.